

## Inscriptions Master 2 Assas

Par **sabine**, le 12/03/2009 à 13:31

Bonjour!

Est-ce que quelqu'un a déjà utilisé la procédure de candidature par internet sur le site d'Assas?

J'ai rempli tous les champs (nom, prénom...), choisi mon M2, payé les 18€ image not found or type unknown et c'est tout!  
Je n'a rien vu concernant CV et lettres de motivation image not found or type unknown shock!

Par **sabine**, le 12/03/2009 à 16:06

Je me réponds à moi même mais ça peut intéresser d'autres gens! En fait, l'inscription sur internet sert uniquement à demander un dossier papier de candidature! image not found or type unknown lol

Par **mathou**, le 12/03/2009 à 17:27

Et il faut payer 18 euros pour obtenir un dossier de candidature ? Wow image not found or type unknown !?

Par **kaptainkarott**, le 12/03/2009 à 18:20

illégal ça image not found or type unknown !

Par **sabine**, le 12/03/2009 à 18:38

Et oui c'est cher image not found or type unknown surtout qu'il y a grève des postiers chez moi et que j'ai pas mes notes du 1er semestre à cause de la rétention de notes... je sens que je vais me faire arnaquer image not found or type unknown !

Par **Cleme**, le 11/04/2012 à 20:52

Je ne pense pas que la discussion soit toujours d'actualité, je tente ma chance quand même ...

En fait je veux envoyer ma candidature à assas pour un master 2, il y a quelques semaines j'ai pu imprimer un dossier s'intitulant ' demande d'inscription à la formation' mais je n'ai pas eu besoin de payer quoique ce soit ... De plus dans le formulaire d'aide à l'inscription il est indiqué que le dossier doit être envoyé dans un délai de 5jours, or aucune date ne figure sur le dossier que j ai pu imprimer..

Alors faut - il obligatoirement payer les 18 euros pour avoir droit au dossier ? Aurais - je simplement imprimé un  
Mauvais dossier ?

Merci pour toute réponse !

Par **Anna**, le **23/04/2012 à 22:20**

Bonjour,  
je viens moi même d'envoyer une demande pour Assas et j'ai bien du payer 18 euros lors de mon inscription internet. En effet, après la date de ton inscription sur internet tu as 5 jours pour envoyer le dossier, normalement sur le dossier que tu as à imprimer (1ere page il me semble) il y a marqué la date précise(cachet de la poste faisant foi)pour laquelle tu dois envoyer le dossier à la Faculté! C'est étrange que tu n'ai pas eu à payer. Tu es étudiant(e) actuellement à Assas? Peut-être que pour vous c'est un peu différent! Dans le doute appelle le service scolarité!

Par **Cleme**, le **23/04/2012 à 22:41**

je ne suis actuellement pas étudiante à assas, mais après relecture de mon dossier, je pense avoir téléchargé un mauvais dossier style validation des acquis professionnels.

Je vais aussi devoir passer par la case paiement alors !  
Peux tu m'indiquer les documents à fournir, histoire que je prépare tout à l'avance pour être dans les délais ?

Merci de ta reponse en tout cas .

Par **Anna**, le **23/04/2012 à 23:41**

Ah oui c'est possible!Pour les docs à fournir c'est la liste classique (je te le dis sûrement dans le désordre mais ce sera indiquer précisément l'ordre dans lequel tu dois les disposer) : LM, CV détaillé, photocopies de tes relevés de notes et diplômes depuis le bac, photocopie ou notes du Bac, le dossier complété que tu as du imprimer (d'ailleurs tu auras déjà pas mal de choses à dire dans ce dossier),2 enveloppes(162x230)! C'est déjà pas mal! Bon courage! Au faite tu postules pour quel(s) masters 2?

**Par Cleme, le 24/04/2012 à 10:57**

Merci!

Je poste pour droit notarial , et toi ?

**Par Anna, le 24/04/2012 à 12:00**

Je suis en Droit public, j'ai demandé Droit public approfondi et droit public de l'économie!